

DOCUMENTS— <i>Suite</i>	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
<p>117. <i>Portage-la-Prairie, Manitoba, Bureau de poste à</i> :— Ordres du conseil concernant l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste dans la ville de Portage-la-Prairie, Manitoba; aussi, copie de toutes instructions à M. Daniel Smith et de tous rapports faits par lui concernant le dit emplacement; aussi, copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence le Gouverneur général en conseil ou au département des Travaux Publics, au sujet du choix d'un emplacement pour le dit bureau de poste. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 95.</i>)</p>	Par ordre, 10 juin 1895. 138	248
<p>118. <i>Postes</i> :—Rapport du Directeur Général des Postes pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 12.</i>)</p>	Par ordre de S. E. 99	—
<p>119. <i>Primes de pêche</i> :—Etat des paiements des permis de pêche, pendant l'année 1893-94. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 30e.</i>)</p>	Par acte 64	—
<p>120. <i>Propriété littéraire</i> :—Correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document (du Sénat) No 81.</i>)</p>	Par ordre du 3 juin 1895. 113	211
<p>121. <i>Provinces Maritimes et Antilles, Service de steamers entre les</i> :—Etat donnant les manifestes des cargaisons transportées, pendant les douze mois expirés le 30 avril dernier par les steamers <i>Duart Castle, Taymouth Castle, Alpha</i> et <i>Beta</i>, subventionnés pour voyager entre Saint-Jean et Halifax, et Cuba et la Jamaïque et autres ports dans les Antilles; aussi, un état indiquant les subventions gagnées par chacun des dits steamers ou payées à leurs propriétaires pendant cette période de temps, ainsi que les noms de tous les actionnaires de la compagnie ou des compagnies ayant droit de recevoir ces subventions. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 88.</i>)</p>	Par ordre, 26 avril 1895. 34	150
<p>122. <i>Puizé, L. T., Sa réclamation</i> :—Requête, mémoire, correspondance, etc., relativement à la réclamation contre le gouvernement de L. T. Puizé, de Fraserville, comté de Kamouraska. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 68.</i>)</p>	Par ordre, 3 juin 1895. 113	194
<p>123. <i>Québec au Lac Saint-Jean, Chemin de fer de</i> :—Etat donnant les recettes brutes du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, depuis le 30 juin 1894. Aussi, état donnant les dépenses totales de ce chemin de fer depuis la dite date. Aussi, état donnant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la dite date sous les chapitres respectifs suivants :—(a) Gages et salaires des employés; (b) Paiements au président, comme tels; (c) Paiements au directeurs comme tel; (d) Paiements pour autres frais d'exploitation; (e) Paiements à compte de la construction, non inclus dans les chapitres ci-dessus. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 83.</i>)</p>		